

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	50 (1921)
Heft:	4
Rubrik:	Encore la surcharge des programmes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du bon goût » afin de l'amener à bien choisir ses lectures et à se montrer de plus en plus exigeante quant à leurs qualités. Une bibliothèque scolaire bien constituée contribuerait, nous en sommes persuadé, à la formation de ce bon goût et apporterait un appoint très appréciable au perfectionnement intellectuel de nos jeunes gens.

Nous terminerons notre étude sur la lecture par quelques considérations d'ordre pratique qui nous ont été suggérées par notre modeste expérience. C'est à notre idée un problème très complexe que celui de la lecture populaire ; quelle qu'en soit la solution, il en peut résulter et du bien et du mal. Nous en dirons un mot dans notre prochain article.

(A suivre.)

E. Coquoz.

Encore la surcharge des programmes

Nos programmes sont surchargés ; c'est un fait acquis puisqu'on l'a crié sur tous les toits, répété jusqu'au sein de notre sénat fribourgeois. Aussi, pourquoi notre Commission du programme s'avise-t-elle d'élaborer un plan d'étude qui exige treize pages d'impression ? Que ne s'est-elle contentée de quatre pages ? elle aurait économisé bien de l'encre, attiré sur les maîtres et les autorités scolaires moins de critique : c'est elle, la coupable !

Que l'on fasse donc cette répartition bisannuelle ou trisannuelle des matières du programme une fois pour toutes. Les grincheux déverseront toute leur bile, puis ce sera fini ; ce ne sera pas à recommencer chaque printemps. La dite Commission n'aura qu'à indiquer par un numéro d'ordre le programme à parcourir chaque année.

En fait de programme, qu'en est-il dans la réalité ? Est-ce qu'un jour d'examen un instituteur a jamais essuyé un reproche pour ne pas avoir absous le programme, pour ne pas avoir étudié tel chapitre de lecture, de l'histoire suisse ?

Nos dévoués inspecteurs sont en majeure partie d'anciens instituteurs ; ils connaissent les principes pédagogiques : Peu, mais bien, vaut mieux que beaucoup et mal. — Appréciez votre enseignement à l'intelligence de vos enfants. — Allez du connu à l'inconnu, etc. Ces principes prévaudront toujours contre tout programme trop copieux.

Mais comment nous est donc arrivée cette surcharge ou prétendue surcharge des programmes ?

Reportons-nous quelque quarante ans en arrière. Notre canton est au bas de l'échelle parmi les Etats confédérés. (Les programmes n'étaient pourtant pas trop chargés, alors.) Nous étions l'objet des critiques intentionnellement malveillantes de nos compatriotes. Cela ne pouvait durer : notre honneur en souffrait trop. Nos hommes

d'école, et parmi eux, notre vénéré Directeur de l'Instruction publique, l'ont compris et se sont mis résolument à la besogne. Il fallait meubler un peu mieux l'intelligence de nos élèves. Ils ont réformé l'enseignement, les méthodes et les programmes.

Le programme des branches principales a été élargi. On a donné plus d'importance à l'instruction civique : ce qui est compréhensible dans un pays démocratique comme le nôtre. Le dessin et la comptabilité sont entrés en scène comme branches professionnelles.

A l'étude du chant par audition s'est joint le solfège. Cette branche a progressé, et pourtant, l'on n'a jamais moins chanté dans nos campagnes depuis que l'on solfie dans les classes.

La cause n'en est pas au solfège, mais plutôt au changement de mœurs, et peut-être un peu au chant polyphone. Nous faisons trop peu de cas des chants à l'unisson dont nous ne comprenons pas assez la puissance et la beauté.

Voilà comment notre programme a pris de l'ampleur.

Mais qu'en pensent les maîtres ?

Un jour de conférence, on crie : Harro sur le... programme ; chacun lance son épigramme, pour suivre le mouvement.

On réclame la décharge du programme. Mais elle se pratique automatiquement. Que veut-on de mieux, de plus actuel, de plus moderne ? Les partisans du moindre effort y font des coupes rases ; cette catégorie n'est pas nombreuse ; les philosophes y pratiquent de judicieuses éclaircies ; les plus zélés retranchent ici, ajoutent là où leurs aptitudes spéciales les guident. Tous adaptent leur programme aux capacités de leurs élèves : ils le parcourront en entier une année et restent aux deux tiers du chemin l'année suivante.

Ne nous inquiétons donc pas outre mesure de la surcharge des programmes. Remplissons conscientieusement notre devoir, tout notre devoir ; donnons à nos élèves la meilleure éducation possible, puis allons de l'avant. Quoi qu'on fasse, nos inspecteurs rencontreront toujours la gamme des classes, depuis la très bonne à la mauvaise. Il en sera ainsi aussi longtemps que la paresse figurera au nombre des sept mauvais penchants à nous légués par la faute originelle.

Est-ce à dire que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Non pas. L'amélioration de nos programmes doit porter sur une répartition plus judicieuse des matières entre les différents cours.

J'enseigne dans la quatrième classe de ma commune. Mes élèves ont donc passé dans trois écoles avant de m'arriver. J'en suis généralement satisfait ; mais il est des branches qu'ils ont presque totalement oubliées. Ainsi, je dois enseigner l'Histoire Sainte à peu près comme si jamais ils n'avaient ouvert une bible. La cause ? Est-ce que le programme des trois classes inférieures ne serait pas trop chargé ? Si dans les écoles inférieures on avait étudié respectivement 10, 15, 20 chapitres au lieu du programme complet, mon programme

serait déchargé d'autant ; les revoir pour en tirer des conclusions en rapport avec le développement intellectuel de mes élèves me prendrait beaucoup moins de temps que l'étude complète.

La même remarque pourrait être faite au sujet de la grammaire, de l'histoire suisse.

Et les pertes de temps ! Allègent-elles le programme ? Que d'heures, de demi-journées, de journées entières à demi perdues, parce que la leçon n'a pas été suffisamment préparée ? Que de travail nous accomplirions si tous les instants étaient utilement employés !

Y a-t-il profit pour nos élèves à répéter en tête de *chaque* devoir le nom de la localité, à écrire *toujours* la réponse à la suite de la solution, *surtout si les élèves sont avancés* ? Calculons le nombre d'heures, de journées perdues dans le courant de l'année.

Et cette demi-heure d'instruction civique, qui revient tous les sept jours quand une fête ou un congé extra ne la renvoie pas à la quinzaine ou à trois semaines, de quelle utilité est-elle pour l'instruction ? Que doit-il rester de la leçon précédente ? N'en est-il pas de même des deux demi-heures d'histoire ? Voilà la réforme que je signale à mes collègues, à réaliser de suite.

Allons ! de la concentration ! N'entremêlons pas les demi-heures d'instruction civique, d'histoire et de géographie : De l'instruction civique tous les jours durant les sessions des pouvoirs législatifs, le journal étant notre guide ; de l'instruction civique occasionnelle à l'approche des élections et des votations ; de l'instruction civique, la *Feuille officielle* en main ; puis un coup d'œil méthodique à l'aide de nos manuels comme préparation à l'examen.

Quand nous nous occupons d'histoire, donnons donc une leçon quotidienne de cette branche pendant deux à trois semaines, puis passons à la géographie, et ainsi, nous intensifierons constamment l'effort sur un point du programme.

Résultat pratique : l'attention sera portée sur des objets plus précis et les résultats seront plus palpables. Essayez. YSÈDE.

N.-B. — Notre aimable correspondant soulève au sujet de la prétendue surcharge des programmes des questions très intéressantes dont quelques-unes méritent une discussion, puisque du choc des idées jaillit la lumière.

— · · · · — *La Rédaction.*

L'activité du Cercle d'études de Broc en 1920

Le cercle de Broc ne se distingue pas par ses brillantes plaidoiries, dans les débats sur les grandes questions pédagogiques. Il travaille cependant et poursuit en silence pour mieux l'atteindre, le but qu'il s'est proposé. Ce but, selon l'idée du fondateur, est le perfectionnement professionnel de ses membres par le travail, par l'action lente, continue et progressive. C'est aussi le développement de la